

**Autorisation de communication d'informations  
confidentielles  
pour le raccordement d'un ou plusieurs sites  
au réseau public de distribution d'électricité**

**Résumé**

Ce document est le modèle d'autorisation recommandé par Strasbourg Électricité Réseaux pour le demandeur du raccordement d'un ou plusieurs de ses sites, nommément désignés ou situés dans une zone géographique définie, au réseau public de distribution d'électricité dont Strasbourg Électricité Réseaux est gestionnaire.

Cette autorisation permet à la personne autorisée d'effectuer, au nom et pour le compte de l'utilisateur, la demande de raccordement du ou des sites considérés de l'utilisateur, et d'accéder aux informations lui permettant de suivre l'avancement de ladite demande.

Cette autorisation doit être produite, par la personne autorisée, à Strasbourg Électricité Réseaux, sur toute demande de sa part, dans un délai de deux semaines.

<b>Version</b>	<b>Date de la version</b>	<b>Nature de la modification</b>
V0	29 janvier 2010	Création du document
V1	17 décembre 2013	Mise à jour des procédures Strasbourg Électricité Réseaux
V2	2 mai 2017	Prise en compte de la nouvelle dénomination sociale Strasbourg Électricité Réseaux
V3	23 février 2018	Mise en page du document

Autorisation de communication d'informations confidentielles

Par le présent courrier, je soussigné(e)<sup>1</sup>,

M. ou Mme (nom, prénom) ..... domicilié(e) à .....

Ou

La société (Dénomination et forme sociale) .....

adresse du siège : .....

n°RCS .....

capital social de.....

représentée par M. ou Mme .....

Ayant qualité de (Titre/Fonction)..... dûment habilité(e) à cet effet,

Ou

La Collectivité Locale .....

représentée par M. ou Mme ..... - Titre/Fonction : .....

dûment habilité(e) à cet effet,

Autorise [l'autorisé] : .....

à effectuer, en mon nom et pour mon compte, les démarches suivantes :

- 1) transmettre ma demande de raccordement du ou des sites, dont la désignation figure ci-après, à Strasbourg Électricité Réseaux, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité concerné,
- 2) et à disposer auprès de Strasbourg Électricité Réseaux, des informations relatives à l'avancement de ladite demande.

En considération de la présente autorisation, [l'autorisé] pourra notamment demander auprès des services compétents de Strasbourg Électricité Réseaux, la communication de toute information confidentielle me concernant, au sens du décret n° 2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du ou des sites désignés ci-dessous, à l'exclusion de toute autre utilisation.

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante.

**Désignation du ou des sites dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :**

Zone géographique : .....

Nature des opérations <sup>2</sup> : .....

ou, pour chacun des sites nommément désignés :

Adresse : .....

Commune(s), code postal : .....

Nature des opérations <sup>2</sup> : .....

La présente autorisation prend effet à la date de sa signature. Elle est valable pour le raccordement des sites dont la demande a été exprimée dans l'année qui suit sa signature et prend fin lors de la mise à disposition par Strasbourg Électricité Réseaux des ouvrages de raccordement de ces sites.

Le [l'autorisé] ne peut pas être tenu pour responsable des délais des réponses faites par Strasbourg Électricité Réseaux, ni des délais de réalisation des travaux de raccordement qui sont de la stricte compétence de Strasbourg Électricité Réseaux.

Fait à -----, le -----

Signature

<sup>2</sup> A préciser : logements individuels ou groupés, locaux commerciaux ou professionnels, zone d'aménagement...